

L'oral de langues vivantes au bac, de Dolores Beauvallet, Leila Zaïda et Simone Marcellesi

Éditions Canopé, Futuroscope, 2015, 99 p., 9,90 €

PAR JEAN-LUC BRETON, LYCÉE RACINE, PARIS

Cet ouvrage, piloté par Dolores Beauvallet, Inspectrice Générale d'espagnol, et publié par les éditions du réseau Canopé (ex-CRDP), reflète de toute évidence le point de vue institutionnel sur les épreuves orales du baccalauréat. En ce sens, il sera utile aux professeurs de langues, qui y trouveront des rappels des textes officiels, des descriptifs précis des multiples épreuves (dont les modalités et les durées varient de manière relativement inexplicable), ainsi qu'une double page (p.46-47) listant les sites sur lesquels on peut trouver des enregistrements utilisables pour l'entraînement comme pour l'épreuve de compréhension orale.

Les auteures, hispanistes et angliciste, ont eu à cœur de répondre aux angoisses des professeurs face aux nouvelles règles de conception et de passation des épreuves. Leur ouvrage se veut rassurant, même si certaines situations aberrantes et inextricables le resteront nécessairement. Le professeur seul enseignant de sa matière dans son établissement aura beau recevoir comme conseil de travailler en équipe avec ses collègues d'autres langues (p.54), cela n'empêchera pas qu'il se trouvera fatalement évaluateur de ses propres élèves, et conservera dans cette fonction ses préjugés et ses attentes. Les collègues qui ne parviennent pas à se mettre d'accord sur un support d'épreuve de compréhension orale resteront avec leurs interrogations et leur négociation délétère pour l'esprit d'équipe, tant valorisé et recommandé par les auteures de *L'oral de langues vivantes au bac*.

Le mérite majeur de l'ouvrage tient à la distinction très claire qu'il propose entre entraînement et évaluation, et le remarquable quatrième chapitre, intitulé *Comment entraîner les élèves aux épreuves orales ?*, développe un certain nombre de pistes didactiques et pédagogiques que les professeurs liront avec plaisir et profit. Les auteures y défendent, comme tout au long de leur livre, l'approche actionnelle en tant qu'elle permet un glissement des priorités du linguistique vers le culturel, de l'enseignement frontal vers la discussion, du savoir impositif vers la réflexion personnelle. Par exemple, on trouvera de très intéressantes analyses sur l'articu-

lation entre les activités de compréhension et les activités d'expression (lorsque le professeur, à partir du compte rendu de sa compréhension par un élève, fera préciser, compléter et justifier par les autres élèves les données fournies par leur camarade) ou celle entre la prise de parole en continu, le questionnement par les pairs et la discussion interactive en classe. On voit bien à ce propos combien la notion d'activité d'entraînement est prégnante ici, puisque le cheminement de la prise de parole continue vers l'interaction est celui-là même que les élèves devront réussir lors de l'épreuve d'expression orale de l'examen.

Malgré toutes ces qualités, et un ancrage tout à fait bienvenu dans les pratiques des classes, *L'oral de langues vivantes au bac* n'échappera pas (et comment le pourrait-il ?) à la critique de tous les enseignants qui, pour des raisons multiples, sont insatisfaits de la situation des langues en lycée et des nouvelles épreuves orales du baccalauréat. Les auteures font tout ce qu'elles peuvent pour enrober dans un joli emballage pédagogique certaines des aberrations du système, citent les mantras habituels sur « *l'importance désormais accordée aux langues vivantes* » (p.7-8), « *la liberté pédagogique des équipes éducatives* » (p.16), la réaffirmation du « *caractère national de l'institution scolaire* » (p.16), « *l'élévation du niveau des élèves* » (p.18), « *la confiance portée par l'institution aux professeurs* » (p.23), sans jamais mentionner la réalité du terrain, qui est de deux heures de cours parfois dans des groupes de plus de 30 élèves en terminale et une pénurie de moyens qui oblige les professeurs à être à la fois concepteurs de sujets, préparateurs à l'examen et examinateurs. On peut regretter également que les auteures n'aient pas pris connaissance de la réflexion de l'APLV sur le baccalauréat, ce qui leur aurait évité d'écrire une contrevérité p.24, lorsqu'elles indiquent que « *les modalités d'évaluation [...] n'ont été contestées que par une très faible part de la profession* ».

Puisqu'elles défendent le point de vue du Ministère, les auteures soutiennent une des préconisations des textes officiels, à savoir la passation des épreuves orales dans le cadre du cours sous la responsabilité de l'enseignant de la classe. Elles tentent aussi de justifier la restitution en français de la compréhension orale, sous le prétexte étrange que la formulation de la pensée serait contrariée par la langue étrangère, celle-là même que les élèves doivent comprendre (p.31), mais insistent p.65-66 sur le fait que l'entraînement à la compréhension orale ne saurait se faire que dans la langue cible. Ces contradictions, comme la confusion p.92 sur l'horaire plancher de LELE (qui est d'une heure et demie et non de deux heures en terminale), rendent en fait plutôt sympathique le travail des auteures de *L'oral de langues vivantes au bac* : malgré l'obligation qui leur est faite de parler au nom de l'institution, on sent bien que la situation actuelle des langues au lycée et au baccalauréat ne les satisfait pas totalement. Et on ne peut que s'en réjouir.